

MODECO MASTÈRE PROFESSIONNEL EN ECOTOURISME

PARTENAIRES

- Université de Jendouba
- Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka ISPT
- Faculté des Sciences
 Juridique, Economiques et
 de Gestion de Jendouba

 FSJEGJ
- Agence Universitaire de la Francophonie AUF

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Samiha Bedhyoufi

coordinateurmodeco@gmail.com

ORGANISATION

- Durée : 2 années
- 1 seul parcours

OBJECTIFS

- Introduire l'écotourisme en :
 - présentant les données les plus récentes de ses marchés à diverses échelles ;
 - mettant en valeur les comportements à adopter afin de préserver les spécificités des « hôtes » et des « visiteurs » dans la diversité des référentiels de l'activité écotouristique ;
 - observant les pratiques se référant aux nouveaux concepts de tourisme durable et d'écotourisme.
- Asseoir une vision de « durabilité », de « responsabilité », d'«équité» et de partenariat avec les différents acteurs de l'écotourisme :
- Identifier l'originalité naturelle et culturelle des territoires, concevoir et piloter des actions de valorisation ;
- Introduire dans l'entreprise écotouristique de nouvelles pratiques de « certification » et de « Plan Qualité ».

DÉBOUCHÉS

La demande émanant des pays du sud du bassin méditerranéen ou des pays en transition en matière de formation en tourisme est considérable.

Les universités offrent des formations générales en tourisme ou en animation touristique et les diplômés sont à la recherche de formations complémentaires diplômantes.

En plus, certains professionnels veulent se convertir dans une activité de tourisme diversifié, responsable et équitable telle que l'écotourisme.

Actuellement, la réponse à ces attentes est assurée dans la plupart du temps par des universités européennes et nord américaines loin du contexte d'intervention de l'écotourisme surtout dans les pays africains.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le public cible se compose de deux catégories :

- Professionnels du tourisme voulant s'impliquer dans le tourisme durable en général et dans l'écotourisme en particulier et ayant un niveau de Bac+3 minimum ;
- Gestionnaires des aires protégées et des écosystèmes fragiles cherchant à mettre en place des approches de gestion valorisante des ressources.

Les candidats doivent être titulaires d'au moins une licence (Bac+3) en sciences agronomiques, sciences économiques et de gestion, géographie, ou diplôme équivalent.